

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>
--

Séance du 1^{er} juillet 2010
Date de convocation: 25 juin 2010

L'an deux mille dix, le 1^{er} juillet à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : Rémi JAVOY, Martine BAUDOIN, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jean-Claude KERVILLA, Micheline LINGER, Jacques DUFURNIER, Eric MAINARDI, Nicole BOURGOIN, Fabienne SIONNEAU, Marie-Edith MERCIER, Olivier BOIS, Nathalie RIETH.

Pouvoirs :

Christophe DESCHAMPS donne pouvoir à Eric MAINARDI

Olivier BOIS a été nommé secrétaire

Ordre du jour

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 6 mai 2010

Délibérations :

- Travaux rue de Nuisance, choix de l'entreprise
- Modification des statuts de la CCVA,
- CCVA : composition de la CLECT,
- Tarif des services périscolaires,
- Mise en place du prélèvement automatique pour les factures de cantine garderie

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 6 mai dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Travaux rue de Nuisance, choix de l'entreprise**

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien de la voirie communale, il a été décidé sur proposition de la commission voirie de réaliser des travaux « rue de nuisance » pour l'année 2010.

Après consultation de plusieurs entreprises,

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission voirie,

A l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise Eurovia pour un montant de 26 236.65€.

M Rémi JAVOY demande que soit chiffré le reprofilage de la route au niveau du virage et le réhaussement du carrefour de la rue de la Sourderie et de la Masure. Par ailleurs Mme Danielle COROLEUR demande que soit menée une réflexion concernant le problème de la vitesse et de la

sécurité dans les hameaux de la commune. M Kervella propose qu'une commission se réunisse à ce sujet.

- **Modification des statuts de la CCVA :**

Le Conseil Communautaire de la CCVA du 27 mai 2010 a délibéré à l'unanimité pour la modification des statuts de la CCVA de la façon suivante :

- Rajouter dans les compétences supplémentaires au niveau de l'article 1 : Accueil de l'enfance et services à la population la nouvelle compétence transférée « Gestion de halte garderie itinérante ». Ce transfert de service sera effectif au 1^{er} septembre 2010.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve la modification des statuts de la CCVA et notamment son article 1.

- **CCVA : composition de la CLECT :**

Le transfert de service de la halte garderie itinérante à la CCVA nécessite la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Son rôle sera de définir les modalités financières du transfert de ce service. Il a été décidé que sa composition serait la suivante : 2 élus par commune : Danielle COROLEUR et Nicole BOURGOIN.

Les 5 DGS (Directeur Général des Services) et secrétaires de mairie des communes et de la CCVA.

- **Tarifs des services périscolaires :**

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'augmenter les tarifs des services périscolaires pour l'année 2010/2011 de 2.5%.

A compter du 1^{er} septembre 2010, les tarifs des services périscolaires seront les suivants :

Repas enfant : 3.18€

Repas adulte : 4.77€

Garderie matin : 1.48€

Garderie soir : 1.83€

Un abattement de 20% sera appliqué pour le 2^{ème} enfant et 40% à partir du 3^{ème} enfant.

Les membres du Conseil Municipal souhaitent connaître les tarifs des services périscolaires dans les autres communes du canton. Par ailleurs la commission finances se réunira afin d'étudier le coût réel d'un repas pris au restaurant scolaire ainsi que la participation des parents.

Point sur les commissions

- **Affaires scolaires :**

Madame Fabienne Sionneau, adjointe aux affaires scolaires, informe le Conseil Municipal qu'à compter de la rentrée de septembre 2010, les familles qui le souhaiteront, pourront opter le prélèvement automatique du paiement des factures de cantine et de garderie. Un courrier leur sera adressé en début d'année scolaire ainsi qu'un formulaire à retourner en mairie.

Par ailleurs, la commission des affaires scolaires a apporté quelques modifications au règlement intérieur des activités périscolaires (information concernant le prélèvement automatique...).

Le règlement intérieur ainsi que le tarif des services périscolaires et les menus du restaurant scolaires seront disponibles sur le site internet de la commune ainsi qu'un document d'informations présentant les circuits de fonctionnement du restaurant scolaire et le rôle de chaque personne intervenante. Enfin il est proposé de rédiger une charte sur la restauration scolaire où seront abordés les thèmes suivants : bien nourrir l'enfant, l'introduction du bio dans la restauration collective...

- **Finances :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le Conseil Municipal que la commission finances se réunira vendredi 23 juillet à 19h00 à la mairie afin d'étudier la situation budgétaire au 30 juin.

- Environnement :

Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le Conseil Municipal que l'opération de ramassage des objets encombrants aura lieu au début du mois de septembre. Les personnes qui se sont inscrites seront informées du jour de ramassage.

- Voirie :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal que les ampoules des lampadaires ont été changées cette année sur tout le territoire de la commune. Par ailleurs le poste d'éclairage public dans le bourg a été remplacé afin de faire des économies d'électricité. Enfin il est proposé d'acquérir une balayeuse dont le montant est de 4000€.

- Communication :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le Conseil Municipal que les jeux Intervillages auront lieu cette année le 4 juillet à Mareau. Cette année un hommage sera rendu à M Jean-Jacques Goard lors du feu d'artifices du 13 juillet. Site internet : deux séances de formations se sont déroulées, Monsieur Jean-Claude KERVELLA remercie Christophe Deschamps pour son investissement dans ce projet.

- Ecole :

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe aux affaires scolaires, informe le conseil municipal que compte tenu des effectifs, l'inspection académique a décidé d'accorder un poste d'enseignant supplémentaire à l'école à la rentrée prochaine. L'enseignante qui sera nommée aura en charge les classes de CE1 et CE2. L'ouverture de cette classe impose une réorganisation des locaux, la commission élargie du 10 juin propose que la 4^{ème} classe s'installe dans la classe modulaire et la BCD réintégrera son ancien local. Par ailleurs compte tenu de l'augmentation des effectifs, il a été décidé que la garderie serait scindée en deux : un groupe resterait dans les locaux existants et un autre groupe s'installerait au restaurant scolaire où une aide au devoir serait proposée. Monsieur le Maire rappelle que cette situation est transitoire, une réflexion et une étude sont menées pour la construction et l'implantation d'une nouvelle garderie. Monsieur le Maire fait part d'une rencontre avec une représentante de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret et de la possibilité de faire agréer la garderie par « Jeunesse et Sports », cet agrément qui pourrait être obtenu auprès du Conseil Général permettrait d'obtenir des subventions sous respect de certaines conditions (taux encadrement..).

Madame Nathalie Rieth émet des réserves quand à l'emplacement de la 4^{ème} classe dans la classe modulaire car cela pourrait avoir des incidences sur sa pérennisation. Monsieur Lelait rappelle que l'affectation des locaux est du ressort de la municipalité et souhaite un partenariat privilégié avec l'équipe éducative et les parents d'élèves mais en aucun cas ces derniers ne sont compétents pour l'organisation des locaux.

Monsieur Eric MAINARDI rappelle que l'ouverture de la 3^{ème} classe s'est faite en étroite concertation avec les parents d'élèves et l'inspection d'académie.

Madame Danielle COROLEUR rappelle qu'une subvention a été accordée par la Région Centre concernant la construction de la garderie périscolaire dans les locaux actuels et non pour une classe.

Monsieur Jacques DUFOURNIER fait part de ses craintes concernant la pérennisation de la 4^{ème} classe et des effectifs dans les années à venir.

Madame Fabienne SIONNEAU rappelle que le Conseil Municipal a engagé plusieurs actions afin d'assurer la pérennisation de l'école : la révision du PLU ainsi que le refus d'accorder des dérogations scolaires.

Par ailleurs lors du dernier conseil d'école les enseignantes ont émis le souhait de disposer d'un budget de fonctionnement par élève afin d'anticiper leur budget en fonction des effectifs.

Enfin les membres du conseil municipal souhaitent qu'une étude soit réalisée concernant les prévisions des effectifs pour les années à venir.

- Urbanisme :

La commission urbanisme se réunira mardi 7 septembre à 19h00 à la mairie afin d'étudier la faisabilité de la construction d'une nouvelle garderie. La CAUE a d'ailleurs été contacté, elle doit rendre un rapport concernant son implantation.

- Travaux :

Madame Charlette Roussel, adjointe aux travaux, propose de retenir l'entreprise « Multiservices Joncoux » afin de réaliser des travaux dans l'entrée de la salle communale et des escaliers pour un montant de 3008.55€.

M Sabin, architecte, ainsi qu'une représentante de Logem Loiret ont été reçus en mairie afin d'étudier la faisabilité de construction de logements sociaux dans le bourg. Une esquisse a été présentée.

- Cour de l'école :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une pétition lui a été remise par les parents d'élèves concernant le mauvais état de la cour de l'école. Cette cour a été refaite à l'automne mais elle est déjà fortement dégradée.

Concernant les travaux du VC 10, ils commenceront après les travaux d'aménagement du carrefour qui commenceront au mois de septembre

La commune de Mézières Lez Cléry a reçu la Marianne d'or concernant le fort taux de participation aux élections régionales.

Réunion PLU : lundi 13 septembre à 14h30

Réunion rentrée scolaire : vendredi 3 septembre

Prochain conseil municipal : jeudi 2 septembre à 20h30.

La séance est levée à 22h30